

DÉLIBÉRATION N° CB 07.03 DU 25 OCTOBRE 2007

relative à l'approbation du procès-verbal
de la réunion du Comité de bassin du 10 juillet 2007

Le Comité de bassin Seine-Normandie, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal de la réunion du 10 juillet 2007, sous réserve des modifications ci-annexées.

Le Secrétaire,
Directeur de l'Agence,



Guy FRADIN

Le Président
du Comité de bassin,



André SANTINI

ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION N° CB 07.03 DU 25 OCTOBRE 2007

relative à l'approbation du procès-verbal
de la réunion du Comité de bassin du 10 juillet 2007

- P. 4 : il y a lieu de lire : M. RIGAUD, Adjoint au **Délégué** Régional du Tourisme de la région Ile-de-France *(au lieu de Directeur)* ;

- P. 6 : Il y a lieu d'ajouter le nom de M. DUNCOMBE à la liste des absents excusés.